

MACS  
MAREMNE ADOUR CÔTE-SUD

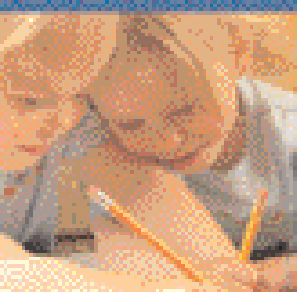
# Maremne Adour Côte-Sud

www.cc-macs.org

Journal d'information de la Communauté de communes

Numéro **3**

Juin 2005



### Enfance - jeunesse

Développer les accueils  
p. 11



### Tourisme

Destination Côte-Sud  
p. 13



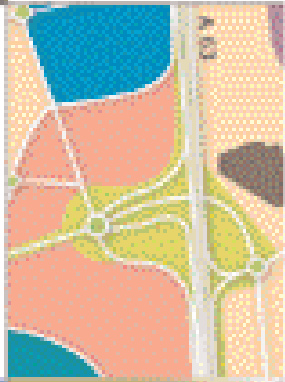
### Budget

Des engagements tenus  
p. 8 à 10



## “ 23 comme une

- Angresse
- Azur
- Benesse-Maremne
- Capbreton
- Josse
- Labenne
- Magescq
- Messanges
- Mollets-et-Maâ
- Orx
- Ste-Marie-de-Gosse
- St-Geours-de-Maremne
- St-Jean-de-Marsacq
- St-Martin-de-Hinx
- St-Vincent-de-Tyrosse
- Saublon
- Saubrigues
- Saubusse
- Seignosse
- Sports-Hossegor
- Soustons
- Tosse
- Vieux-Boucau



### Développement

Atlantbud, défi majeur  
p. 4



### Équipement

Un centre aquatique  
fin 2007  
p. 7



# Bienvenue à MACS

## Bienvenue à MACS

Bienvenue à MACS

### Identité

- **Nom** : Communauté de communes  
Marenne Adour Côte-Sud
- **Diminutif** : MACS
- **Date de naissance** : 1<sup>er</sup> janvier 2002
- **Population** : 45 214 habitants
- **Superficie** : 611,92 km<sup>2</sup>
- **Contact** : BP 44  
46, avenue Côte d'Argent  
40231 St-Vincent-de-Tyrosse Cedex  
☎ 05 58 77 23 23 - Fax : 05 58 77 42 40
- **Mél** : [contact@cc-macs.org](mailto:contact@cc-macs.org)

Journal de la Communauté de communes  
Marenne Adour Côte-Sud  
**Directeur de la publication** : Michel Castets  
**Conception, réalisation** :  
Agence Caractères [www.caracteres-com.fr](http://www.caracteres-com.fr)  
☎ 05 58 91 40 40  
**Crédit photos** : Caractères : p1, 7, 8  
Stéphane Amelinck : couverture, p18  
Communauté de communes MACS : p 1, 3,  
4, 6, 13, 20, 21, 22, 23  
Anne Le Pecheur - Romain Chelle  
**Signalisation** : p2, p 19  
**Dépôt légal** : Juin 2005  
**Tirage** : 25 000 exemplaires



# Chez vous, chez nous, en Maremne Adour Côte-Sud

2005...

Pour le contexte général, ces propos de Léon Blum sont particulièrement d'actualité :

" Toute société qui prétend assurer aux hommes la liberté, doit commencer par leur garantir l'existence".

Maremne Adour Côte-Sud, dans la continuité de 2004, a mieux exercé ses compétences, a acquis des terrains et des locaux pour un siège plus fonctionnel, a préparé des lendemains plus favorables.

Comment ? Par notre volonté de pratique d'une démocratie parti-

cipative à l'échelle de notre Communauté de communes, notre volonté de prises de décisions partagées, chacun ayant eu sa part d'expression, tous ayant eu possibilité de connaissance de la globalité des projets.

Un regard particulier sur le dossier de réalisation du 1<sup>er</sup> équipement aquatique structurant de Maremne Adour Côte-Sud, un rêve en bleu depuis 15 ans. Bienvenue à l'Aygueblue.

Merci aux élus et à tous les habitants des 23 communes, vous vous appropriez de plus en plus Maremne Adour Côte-Sud, à la mode de Jean de La Fontaine :

"Qui mieux que vous sait vos besoins ?

Apprendre à se connaître est le premier des soins".



Michel Castets



## Le futur siège de MACS

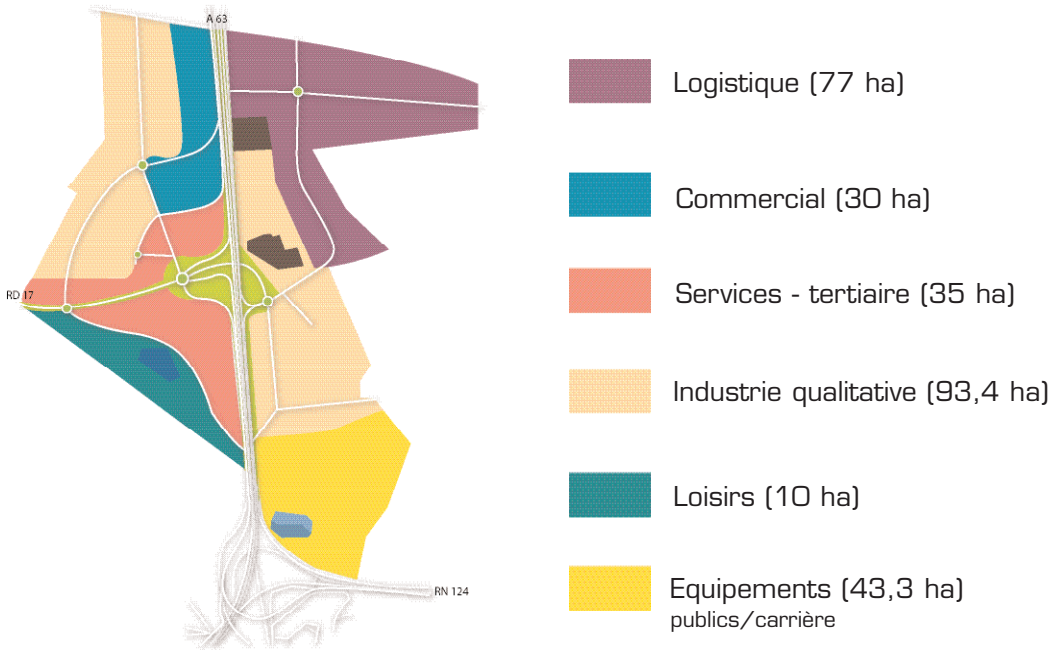
Locaux et terrains à Tourren (Tyrosse) achetés à Françoise Lescouzères

## Les vœux 2005

A Moliets

# L'économie, défi majeur

*Chacun le sait désormais l'économie, c'est aussi l'emploi. La Communauté de communes, dans le cadre d'un syndicat mixte avec le Conseil général des Landes, s'investit dans un grand projet de parc d'activités à St-Geours-de-Maremne.*



## Un emplacement stratégique

Le parc d'activités est situé au carrefour d'axes de communications (A 63 - RN 10 - 2x2 voies - RN 124). C'est à la fois l'entrée sud des Landes et la porte du Pays Basque français et espagnol.

## Les démarches en cours

Après la révision du POS communal, approuvée à l'été 2002,

deux autres procédures obligatoires ont été lancées parallèlement : la création d'une ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) accompagnée d'une révision simplifiée du PLU (portant uniquement sur cette zone).

## Les intervenants

Différents cabinets spécialisés interviennent pour le compte du Syndicat Mixte créé par le Conseil général et MACS.

- SATEL (acquisitions foncières)
- Cabinet CREHAM (Études urbanistiques)
- Cabinet ANTEA (Loi sur l'eau)
- Cabinets INNO TSD et SOFIREM Conseil (stratégie commerciale et recherche d'investisseurs).

## Acquisitions foncières

La signature des actes notariés assure déjà la quasi-totalité de la maîtrise foncière.

# Priorité à l'emploi

La volonté des élus qui portent ce projet est de créer un pôle d'activités qui propose des opportunités de développement dans plusieurs domaines :

- tertiaire et services
- commercial
- industrie qualitative et logistique associée
- loisirs et sports (pôle ludique paysager accueillant le premier équipement aquatique structurant de MACS).

Toutes les étapes sont guidées par le souci essentiel de la qua-

lité environnementale, architecturale et paysagère, afin d'offrir aux entreprises un site attractif. La priorité affichée est celle de la création d'emplois.

## Echéance 2007

Les démarches administratives devraient être terminées début 2006. Les travaux de viabilité seraient alors réalisés dans le courant de l'année pour une commercialisation envisageable en 2007.

## Un pôle majeur

Considéré comme le futur pôle majeur de l'Aquitaine Sud, le Parc d'activités à Saint-Geours-de-Maremne est également fortement soutenu par tous les acteurs économiques :

- Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes,
- Chambre d'Agriculture,
- Pays Adour Landes Océanes et son Conseil de développement.

## Tous ensemble pour l'emploi et l'insertion

*La Communauté met en place une démarche qui prend les problématiques de la personne dans sa globalité.*

Les différents acteurs des services de l'emploi, de la formation, des collectivités locales, les chambres consulaires, les associations d'insertion, la Direction départementale du travail et de la formation professionnelle, l'ANPE ont accepté l'exercice partenarial de leurs compétences.

A partir d'un diagnostic partagé, l'ambition politique de MACS sera de passer du fonc-

tionnement en réseau du programme TRACE à une organisation d'acteurs associés autour d'un projet de territoire porté par les élus et les techniciens de l'emploi et de l'insertion, avec les entreprises.

### Les objectifs

- Mutualiser le service PRE-PIJ en collaboration avec la Mission locale landaise.

- Assurer des permanences sur l'ensemble des communes de MACS.

- Fédérer l'ensemble des acteurs dans une stratégie globale d'aide à la recherche d'emploi et à l'insertion professionnelle.

- Inscire cette démarche dans le projet territorial pour l'emploi du Pays Adour Landes Océanes.

# Une volonté de proximité

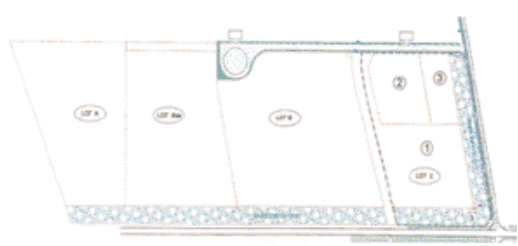
# Une volonté de proximité

# Une volonté de proximité

## Zone d'activités à Tosse



## Zone d'activités à Josse



La Communauté de communes souhaite apporter un soin particulier au traitement paysager de ses zones d'activités économiques.

### Josse : 11 ha

La commercialisation a démarré : plusieurs entreprises s'installent dans cette zone d'activités.

- **Duhalde** vient d'acquérir une parcelle de 29 817 m<sup>2</sup> (acte signé) pour un montant de 298 170 €.
- **Michel Planté Systèmes** a retenu un terrain de 22 000 m<sup>2</sup>.

Pour répondre à plusieurs demandes, des travaux complémentaires de viabilité ont été réalisés afin de subdiviser une parcelle de 19 029 m<sup>2</sup> en plusieurs lots.

- La société **Essor et Michel Henry Distributions** ont réservé des terrains. Et d'autres candidatures sont actuellement examinées.

### Tosse : 3 ha

Tous les terrains de cette zone d'activités économiques, dont les travaux de viabilité seront

terminés en juillet, sont déjà réservés.

Les acquisitions foncières ont été réalisées par MACS sur la base de l'estimation du service des Domaines.

### Magescq

Un accord amiable a permis l'acquisition, dans cette zone d'activités économiques, d'une parcelle de 7 ha 04 a 79 ca appartenant à M. Patrick Labat, sur la base de l'estimation du service des Domaines, à un prix de 107 000 €.

De nombreuses communes révisent actuellement leurs plans locaux d'urbanisme (PLU). Certaines envisagent d'y intégrer de futures zones d'activités économiques, susceptibles de devenir communautaires.

## Des engagements tenus

### Services à la population : les priorités 2005

*La Communauté a un rôle fondamental s'agissant des services rendus à la population.*

- Plus de 130 agents sociaux assurent un travail quotidien auprès des populations fragilisées : 565 000 €
- La Communauté est engagée en faveur du sport, de la culture et des loisirs : 200 000 €
- La Communauté participe au

financement de l'Ecole Nationale de Musique et de Danse des Landes : 195 000 € qui s'ajoutent à la participation des familles.

*MACS s'implique dans divers investissements réalisés en partenariat.*

- Carrefours, giratoires, entretien de la voirie : 800 000 €

- Pistes cyclables : 146 250 €

*La Communauté s'implique dans des opérations cruciales pour l'avenir du territoire.*

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat et l'établissement public foncier local.
- Elaboration du schéma de cohérence territoriale.

### Des investissements pour l'emploi et la qualité de la vie

Dans le respect de ses compétences la Communauté intervient dans les domaines suivants :

- **La voirie**  
3 millions d'€ de travaux dans les 23 communes, en fonction des propositions de chacune.
- **Les gens du voyage**  
Il s'agit d'une dépense obligatoire exigée par la loi qui s'inscrit dans le plan départemental et qui représente une dépense de 2,5 millions d'€ subventionnée à 60 % (réalisation de l'aire de grand passage à Tosse et aménagement de trois camps d'accueil permanent du "hérisson" à Capbreton/Labenne, de "l'écureuil" à

Saint-Vincent-de-Tyrosse et de la "tortue" à Soustons).

- **Le développement économique**

- 4 zones d'activités communautaires (Bénesse-Maremmes, Josse, Magescq, Tosse) : 2,3 millions d'€

- Aménagement du parc d'activités économiques à Saint-Geours-de-Maremmes : 800 000 €

- **Achat d'une réserve foncière à Saint-Vincent-de-Tyrosse**

Une partie sera utilisée pour le siège communautaire (la Communauté ne dispose pas de locaux adaptés pour une vingtaine d'agents

en charge des services généraux) : 926 000 €

- **Réalisation du premier équipement aquatique**

MACS investit dès cette année : 672 400 €

- **Et aussi**

- Opérations de logement social en partenariat avec les opérateurs : 250 000 €

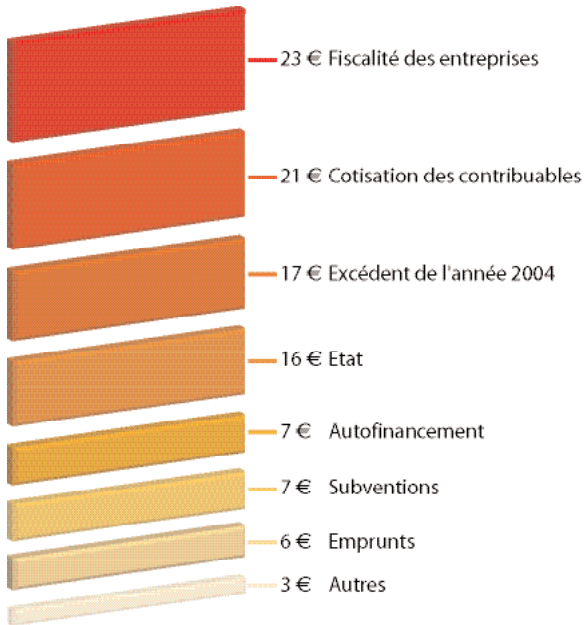
- Cautionnement des emprunts pour le logement souscrit par ces opérateurs.

- Etude sur la petite enfance et la jeunesse : 31 000 €

- Participation à des actions en faveur de l'environnement, dont le marais d'Orx : 36 000 €

*Une version simplifiée du budget est téléchargeable sur le site de la Communauté.*

## Quelles sont les recettes ? (sur 100 €)



### **Fiscalité :** **pas d'augmentation des taux**

Comme la Communauté s'y était engagée, les taux d'imposition ont été maintenus pour la deuxième année consécutive. Le dynamisme économique du territoire et la prise en compte dès 2004 des principaux investissements à venir (celui de la piscine par exemple) contribuent à cette stabilité.

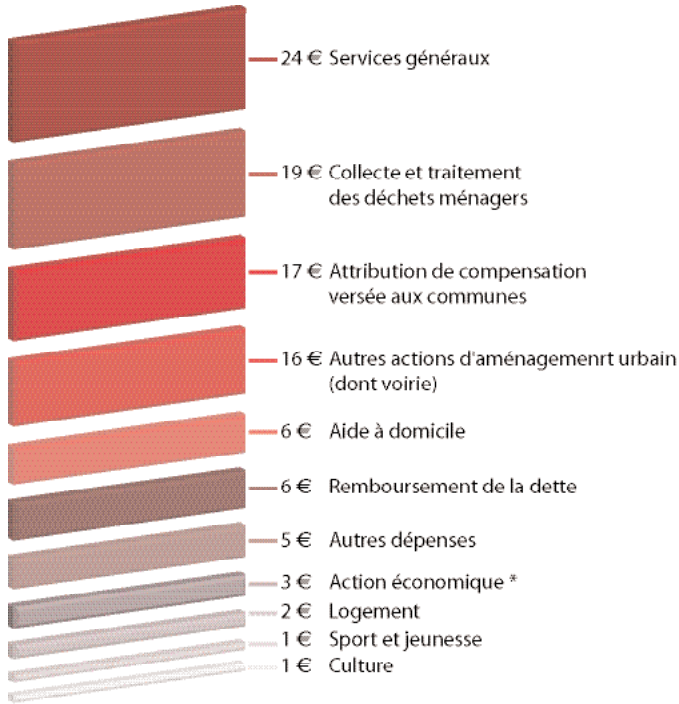
Par ailleurs, les ressources dégagées par la Communauté (autofinancement) en 2004 permettent un recours limité à l'emprunt (2,3 millions d'€ en 2005).

### **Taxe professionnelle unique :** **une ressource essentielle**

C'est désormais la Communauté de communes qui perçoit la taxe professionnelle unique (versée par les entreprises des 23 communes de MACS) : 8 140 000 € pour 2005.

77 % de cette somme est reversée aux communes sous la forme d'une attribution de compensation.

## Quelles sont les dépenses ? (sur 100 €)



### Nouveaux agents pour nouvelles missions

La légère augmentation des charges de personnel s'explique notamment par la prise en charge par la Communauté de nouveaux agents en provenance des communes (transferts de compétences) et par des recrutements nécessaires à l'exercice des missions communautaires (tourisme, jeunesse, gens du voyage...).

### Investissements : une hausse sensible

Toutes les opérations d'investissements (emprunts inclus) représentent 24 317 000 € pour 10 millions réalisés en 2004.

\* L'activité économique est financée également sur des budgets annexes

## *Le compte administratif MACS 2004*

	Recettes	Dépenses	Déficit	Excédent
Fonctionnement	24 919 390,51	18 343 186,27		6 576 204,24
Investissement	6 193 528,84	9 408 371,27	3 214 842,43	
Total	31 112 919,35	27 751 557,54		3 361 361,81

## *Le budget primitif MACS 2005*

	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	24 317 614,22	24 317 614,22
Investissement	13 298 468,56	13 298 468,56
Total	37 616 082,78	37 616 082,78

**Personnels de voirie transférés à MACS**

**Salaires et comptabilité**



*Jean-Pierre Luppé*

# Un projet communautaire

## Un projet communautaire

### Un projet communautaire

*Le projet rédigé par les Francas des Landes et le Cabinet FR Consultants a été approuvé à l'unanimité par le conseil communautaire. Différentes actions ont été préconisées. Un responsable et trois animateurs seront chargés de les mettre en œuvre dès cette année.*

### Répondre aux besoins nouveaux

- Accueil à domicile sur des horaires atypiques ou lors de situations d'urgence ; accueil ponctuel à domicile pour les parents ayant des enfants handicapés.
- Gestion des emplois liés aux Relais Assistantes Maternelles.
- Réflexion autour de l'accueil des enfants de 2-3 ans.
- Mise en place du Point Info Familles.

### Faire évoluer les pratiques

- Mise en réseau des centres de loisirs et des espaces jeunes.
- Conseil pour l'évolution des centres de loisirs existants et

création de nouveaux centres ou types d'accueils.

- Formation des personnels de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.
- Organisation de manifestations associant les communes et favorisant la rencontre entre enfants, jeunes et parents.
- Développement d'actions d'animation en diversifiant les publics (en direction des 5-8 ans notamment) et les thématiques (pratiques culturelles, patrimoine, environnement...).
- Réflexion et lancement de premières actions sur la politique de prévention des conduites à risques.
- Développement d'initiatives visant à l'accueil et à la partici-

pation des familles.

### Mise en cohérence

- Création d'outils d'information (guide des loisirs, site internet...).
- Permanences dans les communes du PIJ communautaire.
- Initiatives pour faciliter les déplacements des enfants et des jeunes.
- Aide à la recherche de financements pour la mise en place de structures communales (multi-accueil, RAM, équipements culturels, amélioration de locaux...).
- Aide à la contractualisation (Contrat Enfance, Contrat Temps Libre).
- Accompagnement de la vie associative.

## Une démarche très ouverte

### Qui a participé ?

Le groupe de pilotage, de suivi technique ou d'élus, le conseil communautaire ou le bureau se sont réunis de nombreuses fois.

Les 23 maires ou leurs représentants ont été consultés,

ainsi que les responsables associatifs.

1513 questionnaires ont été envoyés aux familles, 150 jeunes ont été écoutés. Enfin quatre réunions publiques et des ateliers thématiques ont été proposés.

### Pour quoi faire ?

Un projet éducatif communautaire a pu être ainsi rédigé, les compétences communautaires bien définies et une organisation des emplois mise en place.

# Plongée dans l'Aygueblue

## Plongée dans l'Aygueblue

*Depuis 15 ans, les élus et les futurs utilisateurs en rêvaient. MACS l'a fait. La Communauté de communes permet de financer à 23 un équipement structurant qui répond à un besoin important et qui participera à l'attractivité de l'ensemble du territoire.*

C'est dans la zone du Parc d'activités à Saint-Geours de Maremne que sera implanté le premier équipement aquatique structurant de MACS, baptisé l'Aygueblue (eau bleue en gascon). Quand on sait que les élus ont décidé d'accompagner un pôle économique majeur en Côte-Sud d'exigences de forte qualité environnementale, paysagère et architecturale, on comprend que le centre aquatique, non seulement s'intégrera parfaitement dans cette dynamique, mais viendra aussi conforter une volonté de s'inscrire en douceur dans une nature préservée.

Une très bonne accessibilité routière facilitera les transports des scolaires de l'ensemble du territoire de la Communauté. Mais l'ambition du centre

aquatique, à un carrefour stratégique, va bien sûr au-delà de ce public préférentiel. Tout est conçu pour satisfaire les attentes de toute la famille.

Enfin sa réalisation dans

un vaste espace loisirs de 10 ha ne peut que renforcer l'attractivité du parc d'activités pour les entreprises.

### 6 bassins

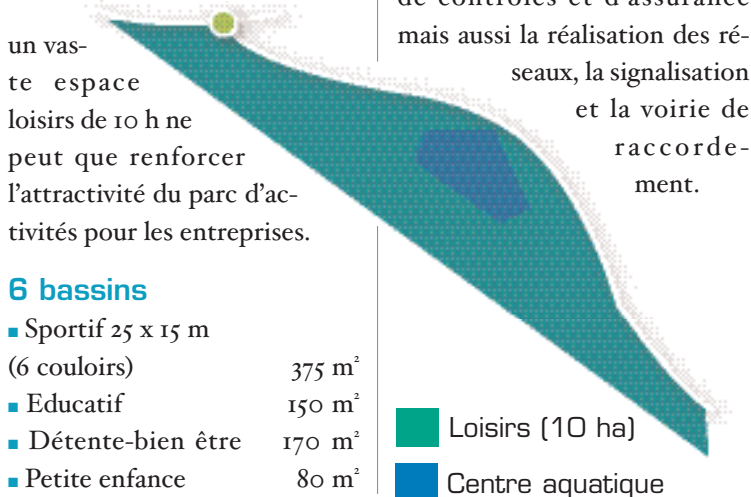
- Sportif 25 x 15 m (6 couloirs) 375 m<sup>2</sup>
- Educatif 150 m<sup>2</sup>
- Détente-bien être 170 m<sup>2</sup>
- Petite enfance 80 m<sup>2</sup>
- Boule à vagues 200 m<sup>2</sup>
- Extérieur 150 m<sup>2</sup>

Et un espace forme-détente de 100 m<sup>2</sup>.

### Le coût des travaux

L'enveloppe prévisionnelle des travaux est arrêtée à 11,2 millions d'euros HT.

Elle prend en compte les frais de maîtrise d'œuvre, d'études de contrôles et d'assurance mais aussi la réalisation des réseaux, la signalisation et la voirie de raccordement.



*Dans le parc d'activités à Saint-Geours-de-Maremne, le centre aquatique sera au cœur d'un vaste espace de loisirs*

## Ouverture prévue à la rentrée scolaire 2007

■ Le 14 juin dernier, le jury a choisi l'équipe chargée de la réalisation. Le programme général comprenant la démarche HQE

(Haute qualité environnementale) visant à optimiser les ressources naturelles, créer un environnement sanitaire de qualité pour les utilisateurs, permet-

tre des économies de coût de fonctionnement, est en cours de validation. Durée prévue des travaux : 18 mois.

*La Mission Tourisme Côte-Sud s'est récemment structurée. Sa responsable, Chrystelle Lafitte recrutée en décembre dernier, est assistée de Bruno Lasserre, emploi jeune, et Jocelyne Fournex, agent administratif qualifié, transférés du SIVOM Côte-Sud. Interview.*

*Quelles actions jugez-vous prioritaires pour 2005 ?*

Chrystelle Lafitte - Des actions fédératrices et complémentaires aux actions entreprises par les Offices de Tourisme et Syndicat d'Initiative présents sur le territoire. Elles sont de trois types.

**1-** Les actions de coordination et de mise en réseau des acteurs touristiques (11 Offices de Tourisme et 1 Syndicat d'Initiative) pour une meilleure efficacité dans l'accueil.

**2-** Les actions de promotion et

de communication : charte graphique touristique, image commune fédératrice et clairement identifiable, conception de supports de communication.

**3-** Les actions d'observation et d'évaluation : mise en place d'outils d'observation économique et touristique pour mieux appréhender les comportements et tendances actuelles des clientèles.

*Quels intérêts le territoire MACS peut-il en retirer ?*

C.-L.-Une meilleure cohérence

des actions menées, une optimisation des budgets, une mutualisation des moyens et aussi l'affirmation de Côte-Sud comme destination touristique à part entière.

Toutes les actions que nous envisageons sont menées en partenariat avec les acteurs touristiques locaux. Leur implication dans les actions et projets communs est basée sur une démarche volontaire, consensuelle et concertée.



*Chrystelle, Jocelyne, Bruno*

## Le retour d'une Landaise

Originaire des Landes, Chrystelle Lafitte a suivi un IUT développement touristique à Périgueux, obtenu une maîtrise en aménagement et développement territorial à Pau, avant de réussir un DESS tourisme d'espaces à Clermont-Ferrand. Ces formations ont été l'occasion pour elle de réaliser de nombreux stages professionnels. Avant d'intégrer MACS, elle était responsable du pôle touristique du Pays du Mans dans la Sarthe.

# L'aide à domicile renforcée

■ Marenne Adour Côte-Sud, qui gère en direct le service d'Aide à Domicile, a adhéré au PAS (Pour l'Action Sociale). Gérée à parité par élus et salariés, cette association loi 1901 regroupe les structures publiques de l'action sociale : Communautés de communes, CIAS, CCAS.

■ Pour le maintien à la maison des anciens, avec des auxiliaires de vie compétentes et formées, l'équipe placée sous la responsabilité d'Emeline Simon a été

renforcée. Nathalie Petro est en charge de la co-gestion du service sur Labenne, Capbreton et Soorts-Hossegor.

Nathalie Joannes est confirmée dans son emploi de secrétariat et d'accueil téléphonique.

Dans le cadre de la structuration du service sur l'ensemble du territoire communautaire, **vingt-huit agents sociaux ont été stagiarisés et dix-neuf agents titulaires ont bénéficié d'une augmentation de leur temps de travail.**



Nathalie Petro



Nathalie Joannes



A noste  
A noste  
A noste

## MACS'Alegria

Marenne Adour Côte-Sud parvienne trois émissions.

■ "C comme ça"

présentée par Stéphane Baillet

Les endroits où ça bouge un max sont dans "C comme ça" avec Marenne Adour Côte-Sud.

■ "Comme un gascon"

présentée par Laurent Larbre

Marenne Adour Côte-Sud, 23 comme une, dans le respect de la tradition.

■ "Reg'Art"

présentée par Lucie Robin

Marenne Adour Côte-Sud, 23 comme une, pour porter un regard différent sur les Landes.

■ Alegria s'engage à réaliser et diffuser des reportages sur les manifestations soutenues ou organisées par MACS et à fournir en fin d'année un clip retraçant les principaux événements festifs, sportifs et culturels de la saison.

# Maires de MACS

## Félicitations



**Michèle Labeyrie**

Maire de Tyrosse depuis le 1<sup>er</sup> juillet 04 et déléguée à MACS



**Francis Lapébie**

Maire d'Orx depuis le 7 juillet 04



**Marie-Hélène Forçans-Gaujacq**

Maire d'Angresse depuis le 18 mars 05

## Merci



**A Jean-Claude Sescousse** pour son investissement comme délégué communautaire.

Merci également à Jacques Bayle, Jean-Pierre Pourrut, Jean-Paul Brosse, Claire Cazares, Michel Crabos.



**A Jean Cazenave**, doyen d'âge de l'assemblée communautaire, maire d'Angresse depuis 1971.

Jean, sa passion pour sa commune, sa conviction communautaire, sa capacité d'écoute de tous, son bon sens d'enfant de la terre appuyé sur la tradition pour mieux se projeter vers le futur, sa bonhomie...

Merci, Monsieur Jean Cazenave.  
Adieu, ami Jeannot.

# Les nouveaux délégués



**Daniel Luquet**  
Angresse



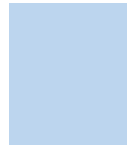
**Céline Ferreira**  
Capbreton

**Yves Mongrolle**  
Capbreton

**M-Christine Maisonnave**  
Seignosse



**Jean-Pierre Lahillade**  
Tyrosse



**Gabriel Guelfi**  
Vieux-Boucau

# Personnels des Points Rencontre Emploi



**Sylvie Pommares-Diuseyde**



**Bernadette Navrat**

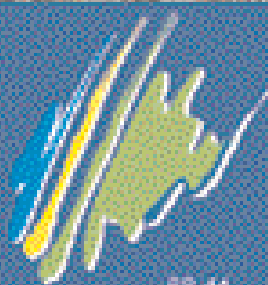
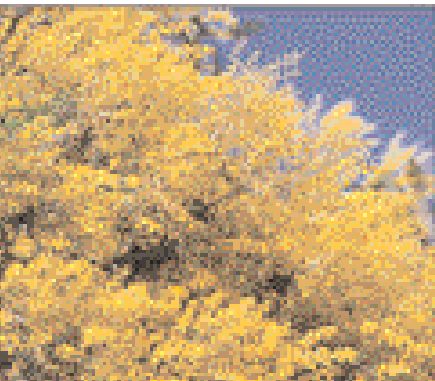


**Nathalie Dufau**



**Marie Lefèvre**

**Nathalie Descazeaux**



## Maremne Adour Côte-Sud

BP 44  
46 avenue Côte d'Argent  
40 231 St-Vincent-de-Tyrosse Cedex  
T : 05 58 77 23 23 - Fax : 05 58 77 42 40  
Mél : [contact@cc-macs.org](mailto:contact@cc-macs.org)



Site : [www.cc-macs.org](http://www.cc-macs.org)

